

[Texte]

Mr. Bull: They are not registered anywhere, in neither the father's nor the mother's band. They are just born but not registered to any band.

Mr. Penner: So they are just out in the cold?

Mr. Bull: Yes.

Mr. Penner: Have the four Hobbema bands joined in the court challenge to Bill C-31? Are you participating in any way?

Mr. Bull: Not at the present time. Maybe Mr. Bruno can answer your other question.

Mr. Leo Bruno (Councillor, Samson Nation): I believe Mr. Penner asked the children who are involved under subsection 11.(2). To date our number is 218 in that particular band.

Mr. Fulton: I think the presentation by The Four Nations of Hobbema is excellent. I think it hits the nail on the head.

My first question relates to a point you make on page 4 and again on page 10 regarding the illegal theft by the federal government of funds, considering them to be capital rather than considering them as revenue, and taking those funds out and using them for a variety of purposes. Under what instruments and what authority are the minister and the Crown taking those funds out as capital?

• 1705

Mr. Bull: Section 6 and paragraph 64.(1)(k), I think.

Mr. Dubuc: The Crown has taken the position that, inasmuch as oil royalties and gas reserves come from surrendered lands, they are properly classified as capital, when in fact every major international accounting firm in Canada labels them or would label them as revenues—and we have amassed a variety of opinions in that regard. That is how they are categorized as capital and, as such, under paragraph 64.(1)(k) you have to get consent of the department, the minister, before you can get release of those funds from the trust accounts.

Mr. Fulton: You were making two points. One is that you have some figures related to, I suppose, what the feds have taken under section 64, but also in relation to what the federal Crown should have been providing to reinstates.

Could you give us some idea of what those two figures would be like?

Mr. Dubuc: I believe Mr. Bull has those figures, but it relates to a survey done by the four bands and I believe it covers housing. . . This is as prepared by the four bands; it is a statement of lost government funds, and the total is approximately, in terms of social welfare, \$952,000; housing, \$945,000—for the period from 1980 through to

[Traduction]

M. Bull: Ils ne sont inscrits nulle part, ni à la bande de leur père, ni à la bande de leur mère. Ils sont nés en dehors de l'une et de l'autre.

M. Penner: Ils sont donc laissés pour compte?

M. Bull: En effet.

M. Penner: Les quatre bandes Hobbema se sont-elles jointes à la contestation judiciaire du projet de loi C-31? Participez-vous d'une façon ou d'une autre à cet effort?

M. Bull: Pas à ce moment-ci. M. Bruno est peut-être en mesure de répondre à l'autre question.

M. Leo Bruno (conseiller, nation Samson): M. Penner s'est enquis au sujet des enfants qui tombent sous le coup du paragraphe 11.(2). Il y en a 218 pour la bande en cause.

M. Fulton: L'exposé des Quatre nations Hobbema est excellent. Je pense qu'il va au coeur de la question.

Mon premier point a trait à ce que vous dites à la page 4, puis à la page 10 de votre exposé, relativement au vol perpétré par le gouvernement fédéral qui choisit de parler de capital plutôt que de revenu, qui s'approprie les fonds et qui les utilise à diverses fins. En vertu de quels loi ou règlement, ou quels pouvoirs le ministre et la Couronne s'approprient-ils ces fonds comme capital?

M. Bull: En vertu de l'article 6 et de l'alinéa 64.(1)(k), si je ne m'abuse.

M. Dubuc: La Couronne estime que, puisque les redevances pétrolières et les réserves gazières viennent de terres cédées, elles doivent être considérées comme capital, tandis que tous les grands bureaux de comptables au Canada qui oeuvrent sur le plan international les traitent comme revenu, et nous avons recueilli un certain nombre d'opinions à cet égard. Donc, ces redevances et ces réserves sont considérées comme capital, en vertu de l'alinéa 64.(1)(k) et pour qu'elles soient retirées des comptes de fiducie, le ministère ou le ministre doit donner son consentement.

M. Fulton: Vous faites valoir deux points. Vous avez calculé ce que le gouvernement fédéral vous a pris en vertu de l'article 64, mais vous avez également calculé ce que la Couronne fédérale aurait dû vous verser à l'égard des personnes réinscrites.

Avez-vous une idée de ce que le total des deux pouvait représenter?

M. Dubuc: Je pense que M. Bull a les chiffres. Ils se fondent sur une enquête qui a été menée par les quatre bandes et qui a inclus le logement, si je ne m'abuse. . . Voici ce que les quatre bandes estiment avoir perdu sous forme d'allocations du gouvernement, en tout, au titre du bien-être social, environ 952,000\$, au titre du logement,